



Zeegers Infos



Bulletin municipal n° 108

JANVIER 2010



Mot d'accueil



Mesdames et Messieurs, chers lecteurs

12 mois se sont déjà passés depuis la mini-enquête lancée sur le fond et la forme de notre journal communal. 12 mois et 4 numéros plus tard, les nouvelles rubriques semblent vous convenir : jardinage, expressions flamandes, environnement...

Les échos entendus de part et d'autre, nous encouragent. Les thématiques (patrimoine, associations, commerçants...) rencontrent aussi votre assentiment.

D'ores et déjà nous en avons programmé pour 2010.

Avec ses moyens, le Zéggers'Infos poursuit donc sa mission d'informations de proximité, tout en cherchant à être le plus ludique possible.

Journal communal à destination des Zéggerscappelois, et de tous ceux qui cherchent à garder un lien avec notre village, il est également un outil à disposition des associations pour diffuser leurs activités et animations.

Pour notre commission l'angoisse de la feuille blanche n'existe pas, il y a tant à dire ! Merci à toutes celles et à tous ceux qui contribuent à faire vivre le Zéggers'Infos. Merci à Jean-Luc Vanpeperstraete qui continue l'aventure avec nous, et un très grand merci aussi, à Angéline Licour, cheville ouvrière de notre gazette, qui avec ses collègues secrétaires de mairie, connaît l'angoisse de la photocopieuse

en panne, qui ne permettrait pas de livrer les journaux dans les temps voulus. Bonne lecture et bonnes fêtes de fin d'année à vous tous !

Pour la commission communication
Franck SPICHT

Dates à retenir :

Jeudi 07 janvier : Galette des rois des Aînés

Vendredi 08 janvier : Vœux du Maire à la salle polyvalente à 18 h 30

Samedi 16 janvier : Vœux du club de Jujitsu à la salle polyvalente

Jeudi 28 janvier : Réunion mensuelle du club des Aînés

Samedi 30 janvier : Repas dansant carnaval à la salle polyvalente organisé par ZOE

Dimanche 07 février : Pièce de théâtre à la salle polyvalente organisé par l'Association Franco-Ukrainienne

Samedi 13 février : Election de mini miss et mini mister Saint Valentin à la salle polyvalente organisé par l'association « l'étoile d'une miss »

Samedi 20 février : Assemblée générale du Comité des Fêtes

Jeudi 25 février : réunion mensuelle du club des Aînés

Samedi 13 mars : Concours de belote et de manille

Dimanche 14 mars : Elections régionales 1er tour à la maison des associations

Dimanche 21 mars : Elections régionales 2ème tour à la maison des associations

Dimanche 21 mars : Fête de la gym à la salle polyvalente

Dimanche 21 mars : Don du sang à la maison des associations

Jeudi 25 mars : Réunion mensuelle du club des Aînés

Mardi 30 mars : Thé dansant à la salle polyvalente organisé par le Club des Aînés





Le mot du Maire...



Le dernier trimestre de cette année aura été marqué par les intempéries exceptionnelles sur notre région. Les habituels points sensibles du territoire communal ont été envahis par les eaux ; il a fallu évacuer une famille et la reloger.

Je tiens à remercier les voisins pour cette solidarité.

Fin novembre, des chemins ruraux, privés et même certains champs ont été envahis par des 4x4 belges. Après une période de fortes pluies, je vous laisse imaginer les dégâts occasionnés par ces personnes adultes et responsables ! Des plaintes ont été déposées à la fois par la commune et les agriculteurs. Un arrêté d'interdiction de circulation des quads, 4x4 et motos sur ces chemins est en cours de rédaction.

La nouvelle cantine est en place depuis un an tout comme la pause méridienne. Pause méridienne qui a pour but d'occuper les enfants avant ou après le repas. Cette année, je voudrai saluer l'initiative des personnes qui les encadrent : les enfants ont confectionné des cartes de vœux et vont les remettre aux aînés du village lors de leur traditionnel goûter de fin d'année. Des cartes seront également glissées dans les colis donnés à certains habitants du village par le CCAS.

Le recensement de la population est prévu par l'INSEE du 21 janvier au 20 février 2010. Quatre personnes de la commune viendront donc à votre domicile pour vous faire remplir les documents officiels. Vous trouverez les noms de ces agents recenseurs dans ce bulletin. Je vous remercie par avance de leur réserver un bon accueil.

Certains projets de 2009 sont désormais opérationnels. D'autres sont encore à l'étude comme l'implantation d'un café car la situation économique est encore trop fragile pour ce genre d'activité. La municipalité ne désespère pas de voir aboutir ce projet. Des dossiers sont en cours pour l'aménagement d'un espace de jeux près de la nouvelle cantine. Nous poursuivons notre travail sur l'implantation de la future salle de sports.

Je vous présente dès à présent mes Meilleurs Vœux de Santé, de Bonheur et de Prospérité ; que cette année 2010 vous apporte Joie et Réussite !

La cérémonie des vœux aura lieu le 8 janvier à 18 h 30 à la salle polyvalente ; vous y êtes cordialement invités.

Bonnes Fêtes de Fin d'Année à tous.

Béatrice Ryckebusch





L'an deux mil neuf, le quatre novembre à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Béatrice RYCKEBUSCH, Maire

Etaient présents : Béatrice RYCKEBUSCH, Maire ; Michel VERRONS, Florence DEVRIENDT, Franck SPICHT, Adjoint ; CLOET Lydie, COLAERT Vincent, DEKEISTER Stéphane, DEVULDER Jacques, GHEKIERE Martine, SCHREVEL Hélène, COMYN Chantal, DELEPOUVE Xavier, VIVARD Rita, RYCKEBUSCH Christophe

L'assemblée a désigné pour secrétaire Monsieur Vincent COLAERT

Mme le Maire félicite l'ensemble des membres du comité des fêtes pour l'organisation de la première fête du Haricot.

Objet : Démission de Mr Jean Luc VANPEPERSTAETE

M. Jean Luc Vanpeperstraete a souhaité démissionner du Conseil Municipal pour raison de santé. Il quitte le conseil avec regret et en parfait accord avec ce dernier. Il continuera à soutenir les différentes actions entreprises par la municipalité. Il rédigera toujours les articles pour le Zegers Infos et participera aux réunions de la commission.

Au conseil municipal, il faisait partie des commissions suivantes :

Environnement, cadre de vie, fleurissement et agriculture ; Information, communication, développement touristique et culturel et Appel d'offres.

Le conseil désigne comme suit les membres remplaçants :

Chantal COMYN pour la commission Environnement, cadre de vie, fleurissement et agriculture .Hélène Schrevel pour la commission appel d'offres.

Il nous faut prévoir son remplacement : à la CCY; au 3^{ème} SER; au SIECF et à la Flandre verdoyante et fleurie


Madame le Maire propose aux conseillers de procéder à l'élection.

Vincent COLAERT est élu à l'unanimité en tant que délégué titulaire de la Communauté de Communes de l'Yser. Jacques DEVULDER est élu à l'unanimité en tant que délégué suppléant de la Communauté de Communes de l'Yser. Stéphane DEKEISTER est élu à l'unanimité en tant que délégué titulaire du 3^{ème} Syndicat d'Electrification rurale de la Région Dunkerquoise (Bergues). Christophe RYCKEBUSCH est élu à l'unanimité en tant que délégué suppléant du 3^{ème} Syndicat d'Electrification rurale de la Région Dunkerquoise (Bergues)

Stéphane DEKEISTER est élu à l'unanimité en tant que délégué titulaire au Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre (Hazebrouck)

Christophe RYCKEBUSCH est élu à l'unanimité en tant que délégué suppléant au Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre (Hazebrouck)

Rita VIVARD est élu à l'unanimité à la Flandre verdoyante et fleurie.



Par ailleurs, elle informe les conseillers qu'il est nécessaire de prendre un arrêté pour nommer un coordinateur communal.

Le conseil municipal prend connaissance des éléments et décide à l'unanimité de fixer la rémunération des agents recenseurs à 1.71 € par habitant et 1.13 € par logement. Par ailleurs, il décide que le coordinateur communal ne bénéficiera d'aucune rémunération, ses missions étant effectuées pendant son temps de travail à la mairie.

Objet : Point Budgétaire

Un point est fait sur les dépenses au 20/10/2009 tant en section de fonctionnement qu'en investissement. Les enveloppes prévues aux budgets prévisionnels sont respectées et les dépenses maîtrisées.

Objet : Le personnel communal

a) Création d'un poste

Madame le maire rappelle que M. Treutenaere part en retraite le 31/01/2010.

Madame le Maire rappelle aux conseillers qu'il avait été envisagé la création d'un poste de fonctionnaire territorial pour le remplacement. Madame le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire de délibérer sur la création de ce poste afin de procéder au recrutement de l'agent.

Après avoir pris connaissance des différentes possibilités, les conseillers décident à l'unanimité de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet.

b) Maintien de salaire

Madame le Maire expose aux conseillers que les agents titulaires de la commune ont signé un contrat collectif de garantie maintien de salaire option 2 auprès de l'organisme Mutuelle Nationale Territoriale (MNT).

Le taux de cotisation des agents est de 1.14 % du traitement brut. La cotisation est fixée par rapport au traitement du mois de janvier 2010. Elle est figée pour une année. La revalorisation des indices et l'avancement des échelons ne seront donc pas pris en compte pour réévaluer la cotisation des agents. Par ailleurs, les primes et autres avantages ne sont pas pris en compte dans le calcul de la garantie de maintien de salaire.

Pour l'année 2009, le taux de participation de la commune était de 25 %. Madame le Maire propose de reconduire cette participation.

c) Bon d'achat

Madame le Maire propose aux conseillers d'offrir à l'ensemble des agents communaux un bon d'achat d'une valeur de 30 euros.

Les membres du conseil délibèrent et décident d'octroyer un bon d'achat d'une valeur de 30 euros aux 16 agents communaux. Ce bon d'achat devra être utilisé au choix de l'agent soit dans un commerce du village soit dans un commerce extérieur, membre du Zénith.

d) Prime Mme Hoofd

Madame le Maire informe le conseil municipal que Mme Monique HOOFD sera médaillée. Elle reçoit la médaille d'honneur Régionale, Départementale et communale argent.

Madame le Maire propose de lui attribuer une prime.

Les membres du conseil délibèrent et décident d'octroyer une prime de 150 €.



Objet : Révision du tarif repas à la cantine scolaire.

Comme chaque année, Madame le Maire et les conseillers proposent de revoir le prix du repas à la cantine scolaire. Le tarif actuel est de 2.35 € le repas.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer le tarif du repas à la cantine scolaire à 2.40 € le repas à compter du 1^{er} janvier 2010.

Les membres du conseil demande que le prix de revient des repas soit calculé.

Objet : Révision du tarif de la garderie périscolaire

Madame le Maire et les conseillers proposent de revoir le prix de la garderie périscolaire. Le tarif actuel est de 1.25 € la vacation et 1.05 € à compter du deuxième enfant. Pour 2010, la CAF exige que les tarifs d'accueil périscolaire soient établis à partir du Quotient Familial.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer le tarif de la garderie périscolaire à 1.30 € maximum la vacation en tenant compte du Quotient Familial comme l'indique le tableau :

QF<400	400<QF> 600	600<QF>800	800<QF>1000	QF>1000
1€10	1€15	1€20	1€25	1€30

Objet : Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Madame le Maire informe le conseil municipal que des habitants signalent que leurs habitations présentent des fissures importantes dues à la sécheresse.

Au vu d'un dossier argumenté par un nombre de sinistres significatif, il est proposé au conseil municipal de délibérer pour faire une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle.

Le conseil municipal prend connaissance des éléments et décide à l'unanimité de demander à la préfecture la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune suite à la sécheresse.

Objet : Recensement de la population en 2010.

Madame le Maire informe le conseil municipal que le recensement de la population de la commune est prévu en 2010, du 21 janvier au 20 février.

Les agents recenseurs doivent être recrutés, il est par conséquent nécessaire de fixer leur rémunération. Elle expose que l'INSEE s'est basé sur un montant unitaire de 1.71 € par habitant et de 1.13 € par logement pour calculer la dotation forfaitaire de la commune, soit 3 125 €. Elle propose au conseil municipal de reprendre ces montants unitaires pour calculer la rémunération de chaque agent recenseur.

Ces agents recenseurs doivent être habitant du village et faire le recensement pendant leurs temps libres (le soir et week-end). Pour ce travail ces agents recenseurs toucheront une rémunération. Avec leur accord, les agents recenseurs seront les suivants : Claude DEBRU, Angeline LICOUR, Jacques TREUTENAERE. Béatrice RYCKEBUSCH sera coordinateur communal.

Plusieurs membres du conseil demandent de recruter des personnes du village demandeurs d'emploi ou étudiants. Il est procédé à un vote pour déterminer qui seront les agents recenseurs.

3 voix pour les agents communaux ;4 voix pour les habitants du village demandeurs d'emploi ou étudiants et 7 abstentions

Il est donc décidé de revoir le recrutement au travers des habitants du village par un affichage en mairie

d) Prime Mme Licour

Madame le Maire expose au conseil municipal que Mme Angéline LICOUR occupe le poste de directrice du CLSH durant les périodes de vacance et que son salaire est inférieur à celui des animateurs. Madame le Maire propose de lui attribuer une prime de responsabilité.

Les membres du conseil délibèrent et décident d'octroyer :

une prime de 40 € pour le centre qui s'est déroulé du 25 février au 04 mars 2009

une prime de 40 € pour le centre qui s'est déroulé du 22 avril au 29 avril 2009

une prime de 200 € pour le centre qui s'est déroulé du 13 juillet au 14 août 2009

Objet : Centre de Loisirs

Madame le Maire expose au conseil municipal que l'accueil de loisirs, qui se déroule sur trois périodes (Février, Pâques et été) et qui fait partie de l'association Omnisports et Loisirs a une gestion de plus en plus lourde et génère un budget de plus en plus important..

Madame le Maire propose au conseil municipal de détacher cette section de l'Omnisports et Loisirs et de la rattacher à la Mairie.

Le conseil municipal prend connaissance des éléments et décide à l'unanimité de rattacher l'accueil de loisirs aux services de la commune

D'autre part, le Contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF est à renouveler. Il faut prévoir de nouvelles actions pour les 4 prochaines années (2010-2013).

QUESTIONS DIVERSES



• Implantation café

Plusieurs personnes ont visité l'emplacement Grave et l'emplacement Walspeck. Le premier bâtiment n'est pas intéressant ; quant au deuxième il faudrait l'étudier. La famille Walspeck débarrasse la maison et la fait évaluer ; le bâtiment sera mis en vente en fin d'année.

D'autre part, le projet de Mme Duyck à l'ancienne poste, n'est plus soutenu par la CCI (crise oblige). La CAF ne souhaite pas la voir habiter à l'étage avec 5 enfants.

• Désignation d'un représentant « Village Patrimoine »

En effet, Zegerscappel a été retenu comme « Village Patrimoine » grâce à la forte implication de quelques membres du conseil municipal qui n'ont pas ménagé leurs efforts. Le dossier élaboré pour mettre en avant les atouts de notre village ainsi que l'accueil et la visite du jury ont porté leurs fruits. Lydie CLOET et Rita VIVARD sont nommées représentantes.

• Devis aménagement aire de jeux cantine

Deux sociétés ont remis à titre indicatif un devis. Au vu du montant des travaux il sera procédé à un appel d'offre en procédure adaptée selon le Code des Marchés Publics.

Vincent COLAERT établira le Dossier de Consultation des Entreprises

• Réfection du toit de l'atelier

La demande de travaux pour la réfection du toit de l'atelier a été envoyée à la DDE, après la visite de Mme Bourrelet (ABF). Elle a donné son accord pour un toit en imitation tuile grise « Robs » (tôles acier tuiles grises). Dossier de consultation des Entreprises est à préparer

• Travaux couverture vestiaire foot

Les faîtières sont à renouveler car il y a d'importantes fuites entre autre sur les néons

Ces travaux ont été commandés pour des raisons évidentes de sécurité et s'élèvent à 2 000 €.

- Chemin de randonnée

François Depoers s'est présenté en mairie pour signaler que les propriétaires de ses terres ne sont pas d'accord pour laisser un passage afin de créer un chemin de randonnée.

- Vente Partie « chemin de Pitgam »

Le commissaire enquêteur est M. COEVOET d'Arnèke.

L'enquête publique aura lieu du 27/11/09 au 11/12/09, après affichage du 13/11 au 27/11.

- Projet canalisation transport de gaz (59 Loon-Plage - 60 Cuvilly)

La commune a été sollicitée pour avis car elle est limitrophe. Le dossier est à disposition en Mairie.

- Eclairage public

Reselec a été sollicité pour faire un devis sur la modification de l'éclairage public. Il s'agirait d'installer des horloges astronomiques afin de programmer l'éclairage :

Par exemple : Maintien de l'éclairage actuel le week-end ; Fermeture la nuit en semaine de 23 h à 5 h ; Eclairage maintenu au centre du village toute la nuit la semaine ;

Coût pour la commune pour installer des horloges sur les 3 postes : 830 €.

- Elections régionales

Pour information, les élections régionales les 14 et 21 mars 2010.

La séance se termine par un tour de table.

Michel Verrons demande de faire faire un courrier par la CCY aux agriculteurs qui ne respectent pas l'état des fossés et les bouches avec de la terre en passant trop près avec les tracteurs.

Indique que la brigade verte interviendra sur la commune lundi 09 et mardi 10 novembre.

Prépare un projet rue du stade et rue verte.

Florence Devriendt propose de faire un point à chaque petite vacance avec l'ensemble du personnel de la pose méridienne et de la garderie.

Franck Spicht indique que pour la Saint-Martin, le comité des fêtes aura à prêter par les villes de Dunkerque et Grande-Synthe un âne géant.

Indique également un défaut de visibilité de certains passages piétons du village.

Christophe Ryckebusch suite au rallye, demande quand l'huissier viendra faire le constat des lieux.

Indique que la borne d'incendie au lotissement WAESELYNK est mal placée. Madame le Maire indique que le déplacement est prévu par le lotisseur.

Hélène Schrevel indique qu'il y aura un pot de clôture du jeu sur les sorcières. 3 candidates seront récompensées.

Stéphane Dekeister signale des problèmes de stationnement rue d'Aire.

Jacques Devulder demande de faire une signalisation plus lisible notamment pour les commerces.

Celui-ci est prévu au budget 2010 et sera en accord avec « village patrimoine ».

Lydie Cloet demande si le devis de TP Roussel pour la mise en place d'un puisard est fait.

Ainsi que celui pour le branchement du tout à l'égout à l'école. Mme le Maire indique que les dossiers sont en cours. Xavier Delepouve indique que les travaux faits au terrain de foot ne sont pas satisfaisants. En effet les drains qui passent dans le nouveau terrain de foot ont créé des affaissements localisés au dessus et sur leur longueur.



Il demande de prendre contact avec l'entreprise qui a fait ces travaux afin de remédier aux problèmes et cela dans le cadre de la garantie décennale.

Rita Vivard fait un compte rendu de la réunion de la CCY au sujet des activités et loisirs des jeunes pendant les vacances scolaires. Il en ressort que la fréquentation est relativement stable et que les prix restent inchangés.

Une enquête de satisfaction des séjours d'été a été réalisée auprès des jeunes (sur 42 questionnaires, 37 ont été retournés) il en résulte que d'une manière générale que les jeunes sont assez satisfaits mais apportent un bémol au niveau de la propreté des locaux.

Martine Gheskière demande de faire nettoyer les spots de la salle polyvalente.

La séance est levée à 21h 30.

Compte rendu de la réunion du CCAS en date du 25 novembre 2009

La commission administrative du CCAS régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Béatrice RYCKEBUSCH, Maire et Présidente du CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Présents : B.RYCKEBUSCH, F.DEVRIENDT, M.GHEKIERE, S.DEKEISTER, M.PLATIAU, A.VANDAMME, C.COMYN, H.SCHREVEL, A.JANSSEN

Excusés: Jean Marie DEWAELE qui a donné procuration à Myriam PLATIAU, Marie Christine QUAEGEBEUR qui a donné procuration à Béatrice RYCKEBUSCH.

Objet : Téléthon 2009

La commune a été sollicitée par l' Epid pour accueillir un groupe d'élèves, professeurs, et parents. Ces personnes effectuent un circuit cycliste sur plusieurs communes le 4 décembre. Ils récoltent des dons pour soutenir l'AFM. La commune les reçoit le vendredi 4 décembre, à la maison des associations et leur offre une boisson. Proposition est faite de faire un don pour le Téléthon

Les membres de la commission du CCAS décident à l'unanimité de verser 150 €

Objet : Octroi de colis de fin d'année et des secours en viande et alimentation.

Madame RYCKEBUSCH expose la situation de plusieurs familles de la commune. A l'occasion des fêtes de fin d'année, les membres de la commission administrative du CCAS décident d'octroyer un colis de Noël d'une valeur de 30 euros pour 8 personnes. Par ailleurs, Madame RYCKEBUSCH expose la situation d'enfants qui sont au foyer les Peupliers à Wormhout. Les membres du CCAS décident d'offrir à ces enfants un chèque cadeau « La Poste » d'une valeur de 30 euros. Ces chèques sont valables dans de très nombreux magasins. Ainsi ces enfants pourront utiliser ce bon pour l'achat d'un vêtement, de chaussures, d'un jouet ...Par ailleurs, Madame RYCKEBUSCH expose la situation de plusieurs familles de la commune. Après analyse des éléments de chaque situation, les membres de la commission administrative décident d'octroyer à l'unanimité des bons d'alimentation, et de viande.

Objet : Mobilier scolaire

Madame RYCKEBUSCH fait un point financier sur l'investissement : Le CCAS dispose de 2 000 euros en investissement. Mme RYCKEBUSCH propose de prendre en charge l'achat des bancs de la classe de maternelle à l'école. Le devis s'élève à 728.35 euros. Les membres de la commission donne leur accord.

QUESTIONS DIVERSES

Le CCAS va prendre en charge l'achat d'un ordinateur pour la bibliothèque municipale.

La séance est levée à 20 heures





Le comité des fêtes ...

Fête du Haricot et Saint-Martin,

le dernier trimestre a été propice pour le comité des fêtes, grâce à la clémence de la météo et à la participation active des bénévoles et participants. Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont donné de leur temps, qui ont prêté du matériel, pour que la première fête du Haricot soit une réussite. Merci aux commerçants qui ont joué admirablement le jeu en décorant de très belle manière leurs vitrines, merci aux exposants, aux producteurs. Bravo aux bibliothécaires pour leur exposition, leur conte... Nos excuses à ceux que nous oublions de citer, la liste est longue. Un regret néanmoins : l'absence de subvention du conseil général. La réponse nous est venue fin octobre, pour un dossier déposé en mars... Malgré de nombreux contacts téléphoniques avec les techniciens des services qui nous garantissaient un financement, qui nous demandaient expressément de mettre le logo du département sur l'affiche tant leur subvention était sûre, nous disaient-ils, le Président du Conseil Général nous a écrit (après la fête) pour nous signifier que la situation financière de cette collectivité ne permettait pas de financer de nouveaux projets. Il convenait de vous donner l'information. P. Valois, conseiller général, nous a promis de nous aider à trouver une solution, car l'argent de la subvention prévue, nous, l'avons dépensé en animations ! Rendez-vous en 2011 pour la deuxième édition, avec déjà de nouvelles idées !



« ...ou qu'on a mangé trop de fayots »
un hymne maintenant pour la fête du haricot

Le concert des Prouts, les bien nommés pour la fête du Haricot. Un beau cadeau de leur part ! Un beau souvenir aussi !

Depuis, l'heure est à la préparation du calendrier des fêtes 2010. Des dates des fêtes traditionnelles sont déjà arrêtées (24 avril : banquet des aînés, 20 juin : brocante ; 4,5 et 6 septembre : ducasse). D'autres dates se rajouteront . Le calendrier complet et le détail des animations sera communiqué lors de l'Assemblée Générale du comité des fêtes le samedi 20 février à 17h30 (salle des associations).

La très impressionnante batteuse.

Merci aux ets Timo, à M.Denys, M et Mme Rubrecht, à P. et M Verrons, à B. Calonne, et aux bras courageux de Francis et Bernard qui l'ont fait tourner.

L'ensemble du comité vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année !





Retour sur les événements passés ...



Défilé du 11 novembre avec la forte implication des enfants



Récompenses aux jeunes qui ont participé au concours des Sorcières à la bibliothèque



La Commune au concours départemental des villes et villages fleuris qui a obtenu la Mention Bien dans la catégorie des villes et villages de 1001 à 1500 habitants.



Remise de la médaille de l'assemblée nationale à Mr Claude Depriester et Mr Jean-Marie Dewaele



Vive la retraite ! On prend le temps de creuser la betterave et de faire une lanterne à l'ancienne



...A la St Martin, même les plus grands se laissent tenter par les bonbons distribués par les commerçants du village....



Un âne géant de 3m montait la garde auprès de la mairie, appartenant à la ville de Dunkerque et mesurant quelques 3 mètres de haut, qui avait été amené mercredi par une équipe de l'AFEJI avant d'être mis à l'abri dans un hangar. Il devait le soir même accompagner le traditionnel défilé de St Martin, après le spectacle des « Tricklettes » à l'école des fées.



Le père Noël s'est présenté à l'école avec de beaux cadeaux : pour les plus petits une petite mallette à goûters et pour les plus grands un bol à déjeuner garni de bonbons.



On fête Halloween à l'accueil périscolaire et on prépare les décors de Noël.



Spectacle de Noël proposé aux enfants de l'école : Les enfants ont hissé les voiles !

Les caprices de la météo font déborder l'Yser début décembre ...



Pour laisser place à la neige fin décembre...



Les lycéens de l'Épid ont parcouru en vélo environ 80kms dans les Flandres afin de collecter de l'argent pour le Téléthon. Leur première escale était Zegerscappel où leur a été servie une collation. Ils ont été rejoints par les élèves de l'école Dominique Doncre qui ont remis à Marcel Wannepain un chèque de 207 € récoltés grâce à une vente de ballons. Ainsi qu'un chèque de 150 € donné par le CCAS de Zegerscappel.



3ème marché de Noël réussi



Le 15 novembre, Monique Hoofd et Myriam Platiau étaient mises à l'honneur pour leur implication au service de la municipalité en présence de Patrick Valois. Gérard Bécue, maire honoraire rappelait que Monique Hoofd a été embauchée dans la commune le 1^{er} décembre 1987 en tant qu'adjointe technique 2^{ème} classe, qu'elle gère l'entretien de certains bâtiments communaux (école et mairie), et qu'elle est présente tous les midis à la cantine scolaire pour la préparation des repas et le service avec Evelyne Lefranc. Il rappelait son comportement exemplaire avant de lui remettre la médaille d'honneur communale, départementale et régionale pour 20 années de service. Avec le député Jean-Pierre Decool, ils dressaient ensuite le parcours de Myriam Platiau, rappelant qu'elle fut adjointe au maire durant trois mandats et à l'origine de la création du centre de loisirs municipal qui a depuis fortement évolué au regard de la législation. Femme discrète, et très émue, Myriam recevait des mains du député, la médaille de bronze de l'Assemblée Nationale.

Goûter de Noël des Aînés



Du côté de nos commerçants ...

La vie locale

Les commerçants de la commune ont rejoint le Zénith voilà presque une année. Cette adhésion nouvelle a semble t-il porté chance puisque l'association « Le Zénith » qui compte presque 50 commerçants a reçu son PAVILLON D'OR .

Le Pavillon d'or met en valeur les unions commerciales performantes comme

« Le Zénith » qui regroupent les commerçants et artisans de Wormhout - Herzeele et Zegerscappel, qui s'est portée candidate et qui à sa grande surprise a été distinguée le 14 novembre à Béthune et le 07 décembre à la CCI (Chambre de Commerces et d'Industrie) de Dunkerque.



Avec l'approbation de tous les commerçants de Zegerscappel faisant partie du Zénith, les commerçants ont offert le bénéfice de leur stand tenu lors de la fête du haricot du dimanche 04 octobre par la vente de crêpes, de produits régionaux et locaux, à Mme Bernadette CARLIER, de Zegerscappel atteinte de la maladie de la sclérose en plaque.

Accompagnée des commerçants du village et de Mme Christine Lampaert, Présidente du Zénith, Marie-Pierre Laconte a remis ce chèque à Mme Carlier en soulignant son courage face à sa maladie, sa volonté, sa ténacité, sa discrétion, son sourire toujours présent et sa participation aux fêtes et à la vie du village entourée de sa famille...



quoi de neuf à la bibliothèque ?

C'est un trimestre riche en évènements que nous tenons à vous faire partager.

- le 3 octobre, la bibliothèque s'associe à la fête du haricot : exposition et conte de Jack et le haricot magique



- Découverte de toutes sortes de sorcières à travers les livres et les panneaux de la Médiathèque Départementale du Nord.

Un jeu- concours a été organisé pour les enfants durant les vacances Toussaint. Tous les participants ont été récompensés .



- Découverte de la malle musicale en maternelle : les bibliothécaires se sont rendues avec la malle prêtée par la Médiathèque Départementale du Nord avec des instruments , des chants, des comptines travaillant en complémentarité avec Mme Decottignies et Melle Lagatie .

- Reprise de l'accueil des classes une fois par mois depuis octobre

- Près de 500 livres viennent d'être échangés auprès de la Médiathèque Départementale du Nord.



- Une soixantaine de livres adultes et jeunesse ont été achetés pour mieux vous satisfaire.

Nous remercions toutes les personnes qui nous aident dans nos actions.

- Petit rappel utile

Téraise , Martine , Marie-Noëlle et Hélène vous accueillent :

le jeudi de 14 à 16 h

le jeudi de 18 à 19 h

le samedi de 10 à 11h30

bonnes fêtes de fin d'année

C'est sous ce climat « grippal » que l'école poursuit ses projets et ses objectifs.

Un spectacle musical « LES MÔM' SONG » a été offert à l'ensemble de l'école le vendredi 4 décembre. Celui-ci a été financé par la vente de grilles de tombola. Le tirage a eu lieu à l'école le vendredi 11 décembre. Veuillez trouver ci-joint la liste des gagnants.

D'autres projets ont eu lieu. Dans le cadre de « la semaine du goût », les classes du cycle III se sont rendues dans les fermes environnantes dont l'objectif de ce projet était double :

proposer une découverte de l'agriculture du territoire en associant 2 actions :

une intervention d'une heure en classe par des agriculteurs formés à la pédagogie sur le thème de la betterave et du sucre.

une visite en ferme pédagogique suivi d'une dégustation ou d'un goûter.

Nous tenons à remercier les enfants, les parents pour le soutien logistique (le gonflage de ballons) et financier pour le Téléthon 2009. La vente de ballons a permis de récolter 207 euros. Merci.

L'équipe enseignante vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année 2009.



GRILLES DE NOEL DE L'ECOLE DOMINIQUE DONCRE

RESULTATS DU TIRAGE EFFECTUE LE VENDREDI 11 DECEMBRE 2009

GRILLES CHOCOLATS		GRILLES CHAMPAGNE	
N° DE LA GRILLE	NOM DU GAGNANT	N° DE LA GRILLE	NOM DU GAGNANT
1	HAMEZ CHRISTOPHE	1	VANDENABEELE LEA
2	BORNAIS ISABELLE	2	VERSTRAETEN JACQUES
3	BOURREE DELPHINE	3	M ET MME THOREZ
4	FOURNIER ALEXANDRE	4	DEQUIDT MANDN
5	PAUCHAUT BETTY	5	DELAUTRE JACQUELINE
6	POULET FRANCK	6	GHYSEL ARNAUD
7	VANSTEENE CHRISTINE	7	MME MARTIN
8	LICOUR ANGELINE	8	DEPOORTER CEDRIC
9	DOMMINGUE ANDRE	9	
10		10	DETAVERNIER LAURENT
11	DONDEGUE PATRICK	11	HOOFD THIERRY
12	MONSIEUR TIRI	12	LAVISSE MELODY
13	BLONDEZ CHRISTOPHE	13	DOYEN SYLVIE
14	TADRMINA MYRIAM	14	MAEGHT MARYNE
15		15	GHISLAINE
16	VERRIER	16	RAHMOUNI AGATHE
17	DEBRU REMI	17	BEAUCHAMPS GERARD
18	DELABAERE RAYMOND	18	PRUVOST DANIELE
19	WAREMBOURG JL	19	LE HENAUFF LUCAS
20	LAMS EDWIN	20	DEPOORTER LAURENT
21	DEVRIENDT ELISE	21	
22		22	WAREMBOURG FRANCIS
23	VIVARD JUSTINE	23	
24	DEHAESE	24	GERME SYLVIE
25		25	DUBAELE THERESE
26	POLLAERT MICHELLE	26	VINCENT BERNARD
27	LIEVEN ANAIS	27	TREUTENAERE CLAUDINE
28		28	VICHERY DANY

Les gagnants sont priés de retirer leurs lots au secrétariat





Petit clin d'œil sur la pause méridienne ...

Très jolies cartes de vœux confectionnées par les enfants pour le Club des Aînés...



Euzhane donne toutes les cartes de vœux à remettre aux aînés du village ...



Louis remet les lettres à Patricia de La Poste pour les envoyer à Papa Noël ...

Le Coin Jeunesse



Hugo et Elsa déposent leur lettre à Papa Noël ...



Déjà un trimestre de passé...où nous avons pu, durant l'heure du midi, proposer aux enfants différentes activités extérieures lorsque le temps le permettait : jeux de ballons, chasse au trésor, petit parcours sportifs, jeux libres ...etc et quand la pluie menaçait , quelques séances de cinéma ont été programmées

Puis quand les fêtes approchaient , que de préparatifs.....:

- Décoration de la salle de motricité et de la garderie périscolaire
- Rédaction d'une lettre au Père Noël : Tous les enfants ont passé commande au Père Noël en rédigeant une lettre qui a été remise directement à la Poste où Patricia a fait le nécessaire afin que les demandes arrivent aux petits lutins avant le 24 décembre pour que tout le monde soit livré le grand soir du réveillon de Noël.
- Confection d'une carte de vœux destinée aux Aînés du village...



Les enfants de CE et CM ont réalisé avec beaucoup de joie, une jolie carte de vœux qui sera remise à chaque membre du club des Aînés lors de leur goûter de Noël le 17 décembre.

Les enfants et les animatrices vous souhaitent
de Joyeuses fêtes.





Activités de loisirs pour les jeunes



Centre de loisirs

De 12 à 17 ans :

MINI SEJOUR dans les VOSGES du 06 avril au 10 avril 2010
Réservé aux jeunes de Zegerscappel qui ont de 12 ans (nés en 1998) à 17 ans, dans la limite des disponibilités...Au programme :

- Karting
- Accrobranche
- Escalade

Participation des familles :
150 € / mini séjour
Possibilité de paiement en 2 fois

Réservations à la C.C.Y au 03.28.62.96.56 à partir du 04 janvier 2010 de 9 h à 12h et de 14 h à 17 h

De 4 à 13 ans :

Le Centre de loisirs



Du mercredi 10 février au mercredi 17 février 2010 de 14 h à 18h (6 après midi). Inscriptions possible à la demie-journée.

Ouvert aux enfants de 4 à 13 ans. Les tarifs seront établis, en fonction du Quotient familial réparti sous 5 tranches, lors d'une prochaine réunion de Conseil municipal.

Une note d'informations sera transmise à l'école.

Pour les inscriptions, vous munir du carnet de santé et d'une attestation de la CAF précisant votre quotient familial. **Inscriptions en mairie du 20 au 30 janvier.**

COURS DE NATATION

Un stage de Piscine aura lieu du lundi 08 février au vendredi 19 février soit 10 leçons de natation, **pour les enfants non nageurs qui n'ont pas le diplôme de natation**, à partir de 6 ans.

Les cours sont encadrés par des maîtres nageurs de la piscine Sportica de Gravelines et encadrés par les animateurs diplômés BAFA.

Le transport est assuré par le bus communal, donc le nombre de place au stage est limité à 18.

Le tarif sera établi en fonction du quotient familial qui sera revu lors d'une prochaine réunion de conseil municipal.

Inscriptions en mairie du 20 au 30 janvier en mairie.



Le relais « Les bout' choux de l'Yser » s'adresse aux assistantes maternelles aux parents et aux enfants de la Communauté de Communes de l'Yser . Il a pour missions d'informer et d'orienter le public dans leur fonction d'employeur et de salarié ; d'observer les conditions d'accueil du jeune enfant sur le territoire, d'animer des ateliers d'éveil avec les enfants et les assistantes maternelles et d'aider à la professionnalisation.

L'agrément pour les trois années à venir a été accordé par la CAF de Dunkerque , une nouvelle convention de partenariat entre la Communauté de Communes de l'Yser et L'AFEJI permettra le fonctionnement de ce service.

Trois temps forts ont eu lieu en 2009 :

- La kermesse du 1er juillet à Ledringhem
- La fête des assistantes maternelles le 20 novembre à Bollezeele
- La fête de Noël le 16 décembre à Esquelbecq



Ces manifestations réunissaient professionnel(le)s, parents, enfants, sauf l'avant dernière où les parents n'étaient pas conviés.

Ces trois temps forts ont remporté un vif succès, une nouvelle programmation sera organisée pour 2010, à la demande du public.

Concernant la nouvelle année, un planning pour les ateliers d'éveil le mardi matin sera communiqué aux professionnels afin de permettre leur réservation.

Les ateliers se dérouleront dans diverses communes de la Communauté de Communes de l'Yser, la salle de motricité de Zegerscappel étant l'une d'elles.

Un autre rendez-vous aussi à Zegerscappel, est pris avec les futurs ou jeunes parents le samedi 30 janvier 2010 à la salle communale de ZEGERSCAPPEL, chemin de Cassel de 9 h 30 à 11 h 30 pour l'explication du contrat de travail et de la mensualisation, en partenariat avec la CAF de Dunkerque.

Les permanences du relais se font le lundi matin et le jeudi matin.

Des créneaux horaires sont proposés pour les rendez-vous.

Je profite de ce temps d'expression pour vous présenter mes meilleurs vœux pour 2010 ... Que cette année soit riche de rencontres autour des enfants.



Muriel SPILMANN
Animatrice du relais
« Les Bout'choux »
284 rte de Rubrouck
59 470 Wormhout
Tél : 03.28.62.88.91
ramccy@afeji.org

A l'école Dominique Doncre...



66 familles sont désormais adhérentes de notre association. Mais seul un petit groupe d'une dizaine de personnes se mobilise régulièrement pour préparer les actions en faveur des enfants de l'école.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Cette année ces mamans et papas ont encore travaillé pour confectionner des objets de décoration mis en vente lors du marché de Noël organisé par l'Omnisport et loisirs.



Sans eux cette participation au marché ne pourrait se faire. Je les remercie vivement. Depuis la dernière parution du bulletin municipal, la brocante s'est déroulée regroupant 36 exposants Cette opération a dégagé un bénéfice de 513.65 euros. Le marché de Noël, quant à lui, aura rapporté près de 200 euros.

L'association ZOE a déjà participé financièrement à quelques sorties organisées par l'école et des abonnements à des revues ont été offerts à différentes classes.

Le montant des cotisations a été reversé intégralement à la coopérative scolaire.

Je tenais à remercier encore toutes celles et tous ceux qui aident et qui participent aux opérations.

**Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et
je vous donne rendez-vous le
samedi 30 janvier 2010 dans la salle polyvalente
pour le repas carnaval.**



Pour l'association,
son Président
F.PAGNERRE





Les enfants de la pause méridienne
de l'école vous souhaitent un
joyeux Noël et une bonne
année 2010



Club Gym et Détente...

Le club compte aujourd'hui 270 adhérents : 115 enfants et 155 adultes.

Chaque semaine, le club vous propose 9 activités adulte et 5 activités enfants.
Il y a toujours possibilité de s'inscrire en cours d'année.

Il n'y a pas cours pendant les vacances mais des stages de découverte, salle polyvalente de
19 h à 20 h 30 : inscriptions et renseignements au 03.28.68.93.49 ou 03.28.68.92.85

- **YOGA** : le mardi 09 février et le jeudi 11 février
- **DANSE ORIENTALE** : le mercredi 10 février et vendredi 12 février
- **STEP** : Mardi 06 avril et jeudi 08 avril

MARCHE : ouvert à tous, même sans adhésion. Chaque lundi de 10 h à 12 h.

Et le dimanche : 17 janvier : Eringhem

21 février : Bollezeele

28 mars : Merckeghem

25 avril : Esquelbecq

16 mai : Pitgam



Rendez-vous, place de Zegerscappel à 9 h 45 ou sur la place du village concerné à 10 h.



Omnisport et Loisirs...

Le dimanche 06 décembre, l'Omnisport et loisirs organisait son 3ème marché de Noël. Dans la bonne humeur, ce sont 23 exposants, commerçants, associations, créateurs, producteurs, qui nous ont fait découvrir leur talent aussi bien :

- culinaire : avec différentes dégustations
- Culturel : avec Mr Guerbette Patrick, écrivain et Éditeur qui dédicait son premier roman.
- Exotique : avec l'association Gym et Détente qui nous a offert quelques morceaux musicaux de djembé avec Marcel leur professeur.
- Et n'oublions pas la venue du Père Noël avec sa distribution de friandises.

Voici les gagnants de notre tombola :

- Mr Treutenaere Jacques de Zegerscappel
- Mr Gayet Benoît d'Esquelbecq
- Mme Aerts Mauricette de Coudekerque village
- Mme Schrevel Héléne de zegerscappel

Merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette journée.

A tous, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël.

De bonnes résolutions pour l'année 2010, sportives et culturelles.

Prochaines manifestations :

*Le parcours du coeur le 23 avril à l'école pour tous les enfants

*Le dimanche 25 avril pour les familles à partir de 9h, départ salle des associations,





Association Humanitaire Franco-Ukrainienne

Association régie par la loi 1901 N° W59 4000 743

Nous avons terminé l'année en participant au marché de Noël, organisé par le club Omnisport de Zegerscappel. Merci à cette association pour le bon accueil réservé aux exposants. Merci à vous qui étiez de passage, et qui fait bien sûr, la réussite d'une manifestation.

Nous avons retenu ce marché de Noël pour faire le tirage de notre tombola.

Rappelez-vous, nous vendions des cases à 2 euro, le gros lot était un téléviseur, écran plat de 82cm ! Puis un lot de consolation (terrinerie de canard de la Mère Mèche) par grille vendue.

Le téléviseur a prit la direction d'Esquelbecq, chez Mr et Mme Penel (natif de Zegerscappel). Ci-dessous le nom de celles et ceux qui préparerons les toasts au canard pour les fêtes :

Mlle Poulet, Mme Morel, Mme Comyn, Mme Vanpéperstraete, Mme Beyaert, Mr Laloux, Mr Fauquembergue, de Zegerscappel, Mr Lenoir de Wormhout, Mr Decanter et Mr Mindle d'Esquelbecq, Mr Langezaal de Ledringhem, Mme Delbaere de Wylder, Mr Cattoir d'Arnèke, Mr Courbel et Mlle Mélissa de Gravelines, Mme Lantez, Mr Valcke, Mr Lessuisse, Mme Marcotte de Dunkerque, Mlle Ricquart de Calais, Mme Philippol de Méricourt, et Mr Morreel de Coudekerque, ce dernier faisant don de ce lot à l'association qui sera remis en jeu lors d'une prochaine tombola.

Nous vous rappelons notre petit geste pour notre planète. Nous collectons dès à présent les canettes (boîtes métalliques) de soda, bière, etc, ainsi que le papier. Vous pouvez les déposer au : 35 rue morseley chez Eric Waeselynck.

Réservez dès à présent votre dimanche 07 février à 16h00 pour la pièce de théâtre, jouée par Le Petit Théâtre des Loisirs Bourbourgeois, intitulée « 22 v'la m'femme ».

Entrée adultes 6 euro Enfants (-12 ans) 4euro

Réservations au : 03 28 68 98 34

A tous et à toutes, bonnes fêtes de fin d'année.

Les membres de l'association

Nous souhaitons accueillir un enfant :

Mme, Mr :

adresse :

Tél.

Nous souhaitons faire un don et financé les projets humanitaires :

Mme, Mr :

adresse :

Tél.

35 rue morseley 59470 Zegerscappel Tél. 03 28 68 98 34 waeselynck.eric@wanadoo.fr

Retrouvez nous sur : <http://asso.france.ukraine.free.fr>

Au club des Aînés...

Le 17 décembre, nous avons terminé l'année par le traditionnel goûter de Noël : Bûche et clémentines, un petit colis a été porté aux membres du club, absents à cause d'un problème de santé. Malheureusement, la neige est venue perturber la journée, certaines personnes n'ont pas osé sortir. Aussi, nous étions que 74. Nous avons prévu de donner à Michel et Josette un petit souvenir du Club que nous leur porterons. Nous remercions aussi vivement Mme le Maire d'être venue passer un moment avec nous. Les enfants de la Pause Méridienne avaient fait pour chacun une jolie carte de Noël, un grand MERCI, à leurs animatrices pour cette délicieuse intention. Nous leur souhaitons de bonnes vacances. Le 7 janvier nous commencerons l'année par le partage des vœux et la galette des Rois. Ce jour là, nous souhaitons recevoir par chèque, la cotisation annuelle de 18 € par personne. Nous espérons accueillir beaucoup de nouveaux membres, car chaque année, le nombre d'adhérents diminue ; ce serait bien que chacun essaye de recruter ses amis. Nous souhaitons recevoir également le nom des personnes qui voudrons bien rentrer dans le Conseil d'Administration afin de préparer les bulletins pour le vote qui aura lieu le jeudi 28 janvier 2010 après la lecture du budget, lors de l'assemblée générale ..

Le Club des Aînés



Dates à retenir :

- 07 janvier : Fête autour de la galette des rois
- 28 janvier : Assemblée générale
- 25 février : Après-midi au club
- 13 mars : Concours de belote
- 25 mars : Après midi au club
- 30 mars : Thé dansant

Nous espérons avoir beaucoup de Zegerscappelois à ces deux manifestations :
belote et thé dansant





L'ECHO DU CLIC DES MOULINS DE FLANDRE

CLIC des Moulins de Flandre 468, Rue de la Couronne de Bierne (derrière la gare)

59 380 BERGUES ☎ 03.28.62.83.68

Les MARDIS DU CLIC :



Après 3 ans d'existence, les Mardis du CLIC ont atteint leur vitesse de croisière et les conférences enregistre un nombre de participants toujours plus important : près de 300 cette année!
Le programme de 2010 est en cours d'élaboration, il est encore susceptible de recevoir des modifications...

Mardi 23 février, Bergues – Maison de Famille Saint Augustin, « Rhumatismes et Arthrose : Soigner, Prévenir... Guérir ? »



Mardi 30 Mars, Cappellebrouck – Salle polyvalente, « Un petit bout de moi pour toi... ou un p'tit bout de toi pour moi : le don d'organes : tout ce qu'il faut savoir. »

Mardi 27 Avril, Bambecque – Salle Polyvalente, « Adapter mon chez moi... Oui mais à quel prix ? »

Mardi 25 Mai, Bollezeele – Résidence Saint Louis, « Le cœur, les veines, les problèmes cardiaques : la circulation en question ... »

Vendredi 18 Juin de 10h00 à 17h00 - Ghyvelde-Salle Polyvalente FORUM S'PORTEZ VOUS BIEN !!

Mardi 28 Septembre, Esquelbecq – Salle du Four à pain (Mairie) « Gestion du budget : entre prévention, bonne gestion et vulnérabilité... ? »

Mardi 26 octobre, West Cappel – Salle polyvalente - « Les Médecines naturelles... en savoir un peu plus... »

Mardi 30 Novembre, Bourbourg – Résidence Olivier Varlet - « Diabète entre méconnaissance, méfiance et surveillance »

2 Nouveaux services ...

► **La Maison d'Aloïs...** ou la Plateforme de répit et d'accompagnement pour les aidants familiaux de personnes atteintes de maladies d'Alzheimer et apparentées



Qu'est-ce qu'une plateforme de répit ?

Initiées par la mesure n°1 du Plan Alzheimer 2008-2012, les « plateformes de répit » ont pour rôle de proposer, sur un territoire donné, une « offre diversifiée et coordonnée de répit et d'accompagnement aux aidants familiaux des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer »

Depuis le 3 Août, l'APAPAD (Association porteuse du CLIC des Moulins de Flandre) a ouvert la Maison d'Aloïs, au 27, Rue de la Gare à Bergues – ☎ 03.28.68.60.76 (demandez la Maison d'Aloïs) - maisondalois@yahoo.fr

Que propose la plateforme de répit ?

Avec ou sans votre proche malade, passez le pas de la Maison d'Aloïs, et vous trouverez...

Un lieu d'accueil convivial ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h, des personnes disponibles et à votre écoute, un espace documentation proposant ouvrages et brochures à votre disposition, un espace internet, un espace détente, une information personnalisée, complète et actualisée..



Vos interlocutrices...

↳ Laure Lionet, Psychomotricienne
Dominique Delvar, Chargée d'accueil

Des ateliers variés d'ergothérapie, de psychomotricité, d'activités physiques adaptées, de relaxation...

Des rencontres avec des professionnels du domicile et de l'hébergement,

Des entretiens individuels avec psychologue, ergothérapeute, psychomotricien,

Des visites organisées de structures d'accueil, des visites à domicile pour l'aménagement et l'adaptation du logement,

Des sorties culturelles et de loisir...

Pour vous aider, une palette de propositions qui s'enrichit et se diversifie pour mieux s'adapter à vos besoins : Accueil de jour, Accueil de jour itinérant, Accueil Temporaire, Garde itinérante Jour /Nuit, Séjour vacances, Accueil de nuit, Groupe de soutien, « Baluchon » d'Aloïs, Accueil permanent en Unité de Vie protégée...
Pour plus de renseignements sur chacun de ces prestations, n'hésitez pas à prendre contact...

► Le service d'accueil de jour itinérant :

Le principe : Le service d'accueil de jour pour personnes malades Alzheimer, d'une capacité de 4 places, accueille les personnes chaque jour dans une commune différente au sein d'un EHPAD mettant à disposition ses locaux et la sécurité d'un entourage médical. Un ergothérapeute/psychomotricien assure la qualité thérapeutique de la prise en charge des personnes accueillies et l'accompagnement des familles.

Les jours d'accueil : Lundi : Résidence Van Kempen – Arnèke, Mardi :

Résidence Olivier Varlet – Bourbourg, Mercredi : Résidence du Clocher – Wormhout, Jeudi : Résidence

Olivier Varlet – Bourbourg, Vendredi : Résidence Fleur de Lin - Hondschoote

⇨ Pour tout renseignement contactez Céline Asseman, Infirmière coordinatrice du Service au 03.28.62.83.68





L'amicale des Sapeurs Pompier...

Bonne année à ceux qui
Ont contribué à notre bonheur en
Nous aidant, et en manifestant leur sympathie en
Nous faisant confiance quels que soient les
Evènements

A vous, nous souhaitons
Nos meilleurs Vœux de Bonheur et Santé pour
cette

Nouvelle année . ..nous vous
Envoyons mille « Merci » , de joyeuses fêtes ,
Et toute notre amitié...

Merci pour votre générosité lors du passage des calendriers.

Merci à tous ceux qui ont participé au concours de belote et à la soirée dansante.

Les Sapeurs-Pompier du CIS (Centre d'Incendie et de Secours) de l'Yser ont fêté leur Sainte Patronne. Après une messe en l'église de Bollezeele, une remise de décorations a eu lieu à la salle Dehaene en présence du Député Mr Decool, du Conseiller Général Mr Valois, du Colonel Molière, chef de Groupement 1 et du Capitaine Holland du CIS de St Omer, de la gendarmerie de Bollezeele ainsi que les Maires de Bollezeele, Rubrouck et Zegerscappel. Le Sergent Dominique Magné a reçu le grade de Sergent-chef. Quand au Caporal-chef Jean-Michel Diers, il a obtenu la médaille départementale pour 20 ans de service. Un verre de l'amitié offert par la Municipalité de Bollezeele a clôturé cette sympathique Manifestation.



Nos aînés Sapeurs-Pompier des communes de Bollezeele,
Rubrouck et Zegerscappel lors du traditionnel banquet de
la Ste Barbe

"KLAKKE VAN ZES CAPPEL"

Mi min fiu, in retrait', je sais
c'que j'aimerai faire... mais tu sais
bien, pour c'que j' ferai, qu'c'est
min nouveau chef qui décidera...

...un jour, tin tour viendra
aussi...

Dis Biloute... in
retrait', ch'est
quoi qu'tu
comptes faire ?

Tu verras...
On s'ra
d'accord !!!



Joyeux NOEL

Bonne Année
2010



Nos sorties 2009 :

- 21/06/09 : marché d'Esquelbecq
- 28/06/09 : défilé d'Armbouts Cappel
- 05/07/09 : défilé de St Omer
- 30/08/09 : Patate Fest d'Esquelbecq
- 06/09/09 : défilé de Staples
- 04/10/09 : fête du Haricot de Zegers
- 18/10/09 : fête d'Yser Houck à Bollezeele

Nos prévisions 2010 :

- 23/05/10 : défilé à Broxeele
- 04/07/10 : défilé à Coudekerque village
et en attente
- marché d'Esquelbecq, cavalcade de Watten,
défilé de Gédéon à Bourbourg, Patate Fest
d'Esquelbecq...

Nous recrutons pour doubler le poste :

- 1 porteur de géant
- 1 chauffeur de mini-bus

**Bienvenue aux
nouveaux danseurs (ses)**

VIVE 2010

Flamand et traditions...

A l'aube de cette nouvelle année je ne peux pas ignorer l'attachement de nos anciens à la tradition des vœux. Comme toutes les étapes de la vie, nos grands parents et parents préparaient l'arrivée de l'an nouveau. Cela ne se faisait pas, par de grands et festifs repas de réveillons, mais simplement par la confection dès la seconde quinzaine de décembre des bonnes et craquantes gaufres sèches que nous connaissons tous encore aujourd'hui : « les Strynjes ». Chaque maîtresse de maison en avait sa recette, et rivalisait ainsi avec sa voisine, pour la confection de celle qui serait la meilleure.

Le jour de l'an tout était prêt pour recevoir et accueillir tous ceux venant présenter leurs vœux, démarche toujours remplie de sincérité et accomplie avec convivialité.

Dès le matin, on offrait donc les strynjes avec une tasse de café et un « druppel'tche » de rhum pour les hommes, une petite liqueur pour les dames.

Cette démarche des vœux avait cours jusqu'à la fin du mois de façon à visiter toute la famille, les voisins et amis. De temps à autres cela permettait de passer un après-midi complet en bonne compagnie, moment privilégié pour déguster les gaufres fourrées et autres desserts, avant une joyeuse partie de cartes.

Avec un peu de nostalgie ce début d'année était souvent pour les enfants la période des bonnes glissades sur des mares bien gelées, des batailles de boules de neige dans la cour de récréation et du poêle bien chaud dans la classe. Tout cela se passait dans une ambiance bon enfant, loin de toutes violences, dans la simplicité d'une Flandre douce et accueillante.

Je termine et vous dit : GELUKKIG NIEWJAAR EN GOET GEZONDHEID

BONNE ANNEE ET BONNE SANTE

J.Luc Vanpeperstraete

SPEUKEN EN SPREEK WORDEN

(dictons et proverbes)

EEN KERMISSE IS WEEL EEN GEESELING WEERD

Une fête vaut bien un lendemain de pénitence

ALLE HAEGEN BESCHDUEN WIND

Toute les haies coupent le vent

ALS'T GELUK VLIEGT, ALS GY'T VANGT, 'TIS VOOR JUNE

Quand le bonheur vole, si tu l'attrapes, il est pour toi

(il faut saisir sa chance)





Retour sur la labellisation de Zégerscappel au titre de *Village Patrimoine*

Petit retour en arrière ! Au printemps les Pays des Moulins et Cœur de Flandre lançaient un appel à candidatures auprès de plus de 80 villages, en vue de créer un réseau de villages remarquables par leur histoire, leur patrimoine, leur environnement. Même si la concurrence s'annonçait rude (une dizaine de candidats retenus), le conseil municipal sûr des atouts du village, se lançait dans l'aventure. Avec un dossier bien fourni, la commission constituée pour l'occasion recevait fin août le jury composé des différents partenaires du projet. Durant les deux heures qu'il nous consacrait, le jury a pu admirer l'église, les chapelles, le patrimoine du centre du village (minoterie, brasserie, patronage, ancienne gare, ancienne usine électrique...) et remarquer l'enthousiasme des membres de la municipalité.



Le 18 septembre, le comité de pilotage du projet retenait Zégerscappel au titre de *village patrimoine* comme Esquelbecq, Boeschèpe, Godewaersvelde, Noordpeene, Rubrouck, Saint-jans-cappel, Sercus, Steenbecque, Volckerinckove, Warhem... Le label *village patrimoine* étant partagé avec le pays de la baie du Mont-Saint-Michel. Zégerscappel pouvait être fier.

Concrètement, que va apporter ce label à la commune ?

Une campagne de communication importante. Déjà, Zégerscappel est passé au journal de France 3 en novembre à ce sujet. Un dépliant promotionnel sur le réseau des villages sera très largement diffusé. Chaque village y sera représenté par une aquarelle. Une signalétique *village patrimoine* sera apposée à chaque entrée du village

La réalisation d'un nouveau circuit de randonnée proposé par la commune. Chaque village aura à sa disposition un dépliant propre reprenant la description détaillée du circuit communal et de l'histoire du village. Le circuit passera par différents éléments du patrimoine et chacun fera l'objet d'un panneau d'information. La commission a choisi de proposer un circuit qui allie centre du village et vues sur la plaine flamande, patrimoine religieux et industriel (minoterie, brasseries, fours...) et qui passe devant les commerçants Zégerscappelais, car le but est bien de faire venir des personnes sur le village au travers de ce projet.

Rendez-vous au prochain Zégers'infos pour la suite du projet et ...au printemps pour la mise en œuvre concrète !

Déjà 2009 termine son cycle et depuis le lundi 21 décembre l'hiver a fait son entrée.

Malgré les désagréments pluvieux le mois de novembre a permis à nos nappes souterraines de se recharger. Grâce à cet apport nos sols donneront ainsi l'humidité utile à nos futures plantations. Très rapidement nous assisterons avec plaisir à l'allongement de nos journées.

Pensons dès maintenant au réveil de « Dame Nature » après sa période d'hibernation.

Essayons modestement de réussir notre jardin avec les quelques idées ci-dessous.

Janvier

Protéger les plantes les plus fragiles avec un voile d'hivernage ou un paillage dès les premières gelées.

Continuer la taille des arbres fruitiers à pépins (pommiers, poiriers,...)

Vaporiser régulièrement à l'eau claire les plantes d'intérieur, et les arroser peu..

Par temps doux découvrir les protections des plantes gélives sans les abandonner, aérer le plus possible serres et vérandas.

Buter les pieds de rosiers avec 20 cm de terre pour protéger le point de greffe du gel.

Planter les primevères et les pensées.

Février

Tailler les rosiers buissons, grimpants et remontants dès la seconde quinzaine s'il ne gèle pas.

Rempoter les plantes d'intérieur

(changer la terre au moins une fois tous les trois ans).

Ne pas surchauffer les pièces contenant des plantes vertes (température maxi 20°).

Planter les rosiers, c'est la bonne période.

Tailler les hortensias en éliminant les branches âgées de plus de 3 ans et les fleurs fanées de l'année dernière. Traiter la pelouse contre les mousses.

Commencer les premiers semis de légumes primeurs sous châssis ou tunnels très bien exposés.

Mettre à germer les plants de pommes de terre dans un endroit sec, tempéré.

Mars

Commencer à bêcher le jardin.

Procéder à la grande toilette du jardin.

Semer en pleine terre radis, épinards, pois mange-tout,....

Pulvériser un produit total (insecticide et fongicide) sur les arbres fruitiers et les rosiers.

Semer en pleine terre les fleurs annuelles (soucis, cosmos, ..)

Semer sous abri œillets d'inde, roses d'indes, sauges,...

Planter les premiers plants de pommes de terre le 19 mars jour de la Saint Joseph.

Il est certain que cette liste doit être complétée par chacun.

Merci à tous les jardiniers qui voudront bien me communiquer les bonnes astuces pour aider chacun de nous à nous perfectionner et ainsi respecter au mieux notre environnement.

La Flandre Verdoyante et Fleurie

L'association termine cette année bien remplie avec le souvenir du succès enregistré par la renaissance de sa grande fête qui s'est déroulée le dimanche 18 octobre dernier à Steene. Nombreux furent les exposants qui ont participé à cette journée. Produits régionaux, expositions diverses de matériels, de légumes, de travaux d'artistes se succédaient au long des stands. Je tiens à remercier tout particulièrement l'association « au fil du temps » emmenée par sa responsable Mme Monique Blonde, Mme Bernadette Caloone et son fils Benoît dignes représentants du « Haricot de Zegerscappel », et Mme et Mr Maxime Labaeye et Edith pour la présentation de l'épouvantail dont photo ci-jointe. Un grand merci également à tous les habitants du village qui par leur visite nous encouragent à continuer notre participation au sein de l'association. Le président, Claude Letailleur, prépare déjà avec le bureau le planning des activités 2010.



Celui-ci débutera par l'assemblée générale en février dont le lieu et la date définitive seront communiqués par voie de presse. Rappel : cette assemblée est ouverte à tous, n'hésiter pas à participer, et apporter vos bonnes idées. L'action de l'association s'oriente totalement dans l'optique de la commission environnement de notre commune. Faut-il rappeler que notre village pour son fleurissement a obtenu cette année 2009 une mention bien en évolution par rapport à 2008. La synergie établie entre les deux, ne peut que nous amener à des victoires plus importantes. Merci à Mme le Maire Béatrice, à Michel Verrons, pour leur soutien, ainsi qu'à l'ensemble de la municipalité sans lesquels l'action serait anéantie. Plus que jamais nous devons réaliser ensemble le challenge pour que ZEGERSCAPPEL soit de plus en plus accueillant, et fleuri. Je terminerai en vous adressant au nom du Président Letailleur et de son bureau nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2010 toujours très fleurie.

Jean-Luc Vanpeperstraete



Attention à compter de janvier 2010 :

changement de jour pour la permanence de Mme CARTIER, assistante Sociale, en mairie, de 9 h à 11 h le 3^{ème} MARDI du mois (au lieu du jeudi), soit

- Le mardi 19 janvier
- Le mardi 16 février
- Le mardi 16 mars

Collecte de l'amiante :

La manipulation de l'amiante présente un risque pour les personnels d'accueil en déchetterie.

Après discussion, le comité Syndical a décidé d'accueillir les particuliers apportant en petites quantités, leurs déchets amiantés en déchetterie, qu'à la condition que ceux-ci soient hermétiquement emballés ou pour les quantités plus importantes transportés dans des « big bag ».

Ces « Big bag » pourront être retirés au préalable dans les cinq déchetteries du SM SIROM Flandre Nord.

ETAT— CIVIL du dernier trimestre de l'année

*** Naissances :**

- Gabriel DESMIDT de Jean-Charles Desmidt et Julie Chlébowski
- Louis DESMIDT de Jean-Charles Desmidt et Julie Chlébowski
- Léo GOKEL de Grégory Gokel et Kathy Athanassiadis
- Joshua LE CLAINCHE de Jordy Le Clainche et Laurie Bac
- Maéro VERBEKE de Jonathan Verbeke et Mildred Westeel
- Maëlyss MOHIER de Kévin Mohier et Pauline Fournier
- Léa VERMERSCH de Vincent Vermersch et Mélanie Ghysel

*** Décés :**

- Jeanne HEMELSDAEL—VANHAECKE
- Michel BOURGEOIS
- Solange BECOURE-POUBLANC

Opération Kangourou :

Collecte des déchets Toxiques en quantités dispersées (pots de peinture, solvants...etc):

A la déchetterie de Wormhout , voie romaine La Kruystraete

de 9 h à 12 h :

Le Mercredi 03 février

Tarif du repas à la cantine à partir du 1er janvier :

2€40

	WYLDER	HERZEELE	ESQUELBECQ	WORMHOUT	LEDRINGHEM	ZEGERSCAPPEL	BAMBECCUE
02/01/2010		18 H	11 H			9 H 30	
03/01/2010							
09/01/2010			18 H	11 H (1)			9 H 30
10/01/2010				Baptêmes			
16/01/2010	18 H	11 H			9 H 30		
17/01/2010							
23/01/2010		18 H	11 H (1)			9 H 30	
24/01/2010							
30/01/2010			18 H	11 H			9 H 30
31/01/2010							
06/02/2010	18 H	11 H (1)			9 H 30		
07/02/2010							
13/02/2010		18 H		11 H (1)		9 H 30	
14/02/2010				Baptêmes			
17/02/2010			19 H	10 H			
20/02/2010		11 H	18 H				9 H 30
21/02/2010							
27/02/2010	18 H			11 H	9 H 30		
28/02/2010							
06/03/2010		18 H	11 H (1)			9 H 30	
07/03/2010							
13/03/2010			18 H	11 H			9 H 30
14/03/2010				Baptêmes			
20/03/2010	18 H	11 H			9 H 30		
21/03/2010							
27/03/2010			18 H (1)	11 H (1)		9 H 30	
28/03/2010			Rameaux	Rameaux		Rameaux	

INFOS PRAATIQUES

DON DU SANG A ZEGERSCAPPEL LE 21 MARS



De 8 h à 12 h à la maison des associations

ELECTIONS REGIONALES le 14 et 21 mars à la maison des associations



Attention : Le SIROM informe que les tournées de collecte des déchets d'emballages des vendredis 25 décembre et du 1er janvier seront supprimées.
Le prochain ramassage aura lieu le vendredi 08 janvier.



Se raccorder, un atout pour l'avenir !

Noréade est partenaire de l'Agence de l'Eau Artois Picardie dans la démarche de raccordement au réseau public d'assainissement et notre technicien est à votre disposition pour instruire votre demande.

Raccordement au réseau d'assainissement

Conditions d'obtention des subventions

Seuls les immeubles achevés depuis plus de 5 ans sont concernés.

Les travaux faisant l'objet de subvention doivent permettre le raccordement effectif de toutes les eaux usées (cuisine, salle de bain, machines à laver) et de toutes les eaux vannes (WC) de l'immeuble.

Les travaux subventionnables concernent également le raccordement des eaux pluviales par une conduite spécifique.

Une participation financière supplémentaire peut être obtenue dans le cas où les eaux pluviales sont infiltrées ou récupérées dans une cuve enterrée pour réutilisation.

La participation financière pour la gestion des eaux pluviales est délivrée lorsque ces travaux accompagnent le raccordement des eaux usées.

Déroulement de la procédure

Prise de rendez-vous avec notre technicien pour effectuer la visite préalable de votre logement obligatoire avant tout démarrage de travaux.

NOREADE à CASSEL : 03.28.42.43.33

Envoi par Noréade du résultat d'enquête et de l'autorisation de raccordement.

Consultation de plusieurs artisans pour les travaux (demande de devis détaillés) ou achat des matériaux si vous souhaitez réaliser les travaux vous-même. Réalisation des travaux sous votre contrôle.

Quand la totalité des travaux est terminée, demande de contrôle de bon raccordement effectué par notre technicien.

Outre le certificat de contrôle de bon raccordement vous devez fournir une facture détaillée des travaux et un relevé d'identité bancaire.

Noréade se charge de procéder au versement de la subvention.

Attention : L'aide de l'Agence de l'Eau est versée à celui qui paye les travaux. La facture et le RIB doivent être à son nom.

Nature des travaux subventionnables

La vidange, le curage et le rebouchage de la fosse existante (sauf réutilisation pour les eaux pluviales)

Les tranchées, terrassements, remblaiements et réfections de sols nécessaire à la pose des canalisations d'évacuations des eaux usées

La fourniture et la pose d'une cuvette de WC avec chasse d'eau et l'addition éventuelle de construction pour installation de WC à l'intérieur de l'habitation.

Le relèvement des eaux usées ou le fonçage sous carrelage si nécessaire.

Le raccordement des eaux pluviales vers le réseau public d'assainissement par une conduite spécifique.

Le raccordement d'une partie ou la totalité des eaux pluviales vers un cours d'eau, en infiltration ou vers une cuve de stockage en vue de réutilisation.

Ces cuves doivent être enterrées et d'un volume minimum de 3m³ par logement ou 2m³ en cas de réutilisation d'une cuve existante.

ATTENTION : Les travaux réalisés avant obtention de l'autorisation de rejet délivrée par Noréade ne seront pas subventionnés.

Nos 4 agents recenseurs

Angéline LICOUR

Recensera les rues suivantes :

- *Rue de la mairie
- *rue d'Ypres
- *rue de Bollezeele
- *impasse du manoir
- *rue du G de Gaulle
- *rue Julien Franchois
- *la place
- *rue de la poste
- *chemin de Cassel
- *rue du stade
- *rue d'Arneke
- *le clos du Sud

Sonia POCHELE

Interviendra dans les rues suivantes :

- *voie romaine
- *rue des cailloux
- *chemin du coucou
- *Rte de St Omer
- *rue des anciennes mottes
- *rue du moulin
- *Rue Morseley
- *rue du Maréchal Leclerc
- *rue verte
- *rue des tourterelles

Le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2010.

Pourquoi suis-je recensé(e) cette année ?

Vous habitez une commune de moins de 10 000 habitants : ces communes réalisent une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans. En 2010, l'enquête de recensement se déroulera dans les mêmes communes qu'en 2005, du **jeudi 21 janvier au samedi 20 février**.

Vous habitez une commune de 10 000 habitants ou plus : ces communes réalisent tous les ans une enquête auprès d'un échantillon de leur population. Votre adresse fait partie de l'échantillon constitué pour l'enquête de recensement de 2010. Il se peut qu'un membre de votre voisinage ne soit pas recensé cette année. En 2010, l'enquête de recensement se déroulera dans toutes ces communes du **jeudi 21 janvier au samedi 27 février**.

Où dois-je me faire recenser ?

Vous devez vous faire recenser dans votre résidence principale, c'est-à-dire celle où vous passez plus de six mois de l'année.

Quelques cas particuliers :

- **L'agent recenseur vous contacte dans votre résidence secondaire :** remplissez uniquement la feuille de logement.
- **L'un de vos enfants est étudiant et majeur :** il sera recensé dans la ville où il loge pour ses études. S'il loge dans une autre commune que la vôtre : inscrivez-le sur la liste B de votre feuille de logement.
- **Vous habitez pour votre travail ailleurs que dans votre résidence familiale :** faites-vous recenser avec votre famille.
- **Si votre enfant est en garde alternée :** il est recensé dans le logement où il passe le plus de temps. En cas d'égalité de temps passé chez chacun de ses parents : il sera recensé dans le logement où il est présent le jeudi 21 janvier 2010.

Pourquoi dois-je répondre à des questions si précises ?

Les informations tirées des réponses de toutes les personnes recensées conduisent à prendre des décisions dans de multiples domaines.

Quelques exemples d'utilisation des réponses :

- **La question sur l'adresse du lieu de travail**
-> connaître la distance et le temps de transport entre le domicile et le lieu de travail de la population pour déterminer les moyens de transport à développer.
- **La question sur le nom et l'activité de l'employeur**
-> déterminer précisément votre activité professionnelle qui sert à de nombreuses études sur l'emploi.
- **Les questions sur le confort du logement**
-> préparer les politiques de rénovation de quartier.

Vos réponses individuelles ne sont en aucun cas diffusées à un autre organisme.

Le recensement de la population et moi

1. Un agent recenseur recruté par ma mairie vient chez moi.

Je le reconnais grâce à sa carte tricolore avec photographie, signée par le maire. Il me remet les questionnaires du recensement :

- une feuille de logement pour mon foyer ;
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez moi, quel que soit son âge.

2. Je lis et remplis les documents qui m'ont été remis.

L'agent recenseur m'aide à les remplir si je le souhaite.

3. Sur rendez-vous, l'agent recenseur vient les récupérer.

Si je suis souvent absent(e) de mon domicile, je peux :

- confier mes questionnaires remplis, sous enveloppe, à quelqu'un qui les remettra à l'agent recenseur ;
- retourner directement les questionnaires, sous enveloppe, à ma mairie ou à la direction régionale de l'Insee de ma région. L'agent recenseur pourra me remettre une enveloppe à cet effet.

Dans tous les cas, mes questionnaires remplis doivent être remis avant le 20 ou le 27 février selon la taille de ma commune.

À la fin de l'enquête, la mairie transmet à l'Insee tous les documents collectés.

Pour remplir mes questionnaires :

- J'écris au stylo à bille noir ou bleu.
- Je n'utilise ni crayon à papier ni blanc correcteur.
- J'écris très lisiblement **SAINT-MALO**
- Je coche la case qui convient
- Je note un chiffre par case
- Je ne raye pas les autres cases, même si je ne suis pas concerné(e) par la question.
- Je ne plie pas mes questionnaires.

Je souhaite en savoir plus

L'agent recenseur et ma mairie sont là pour répondre à mes questions.

Je peux aussi consulter le site www.insee.fr et trouver dans la rubrique « Recensement de la population » toutes les informations relatives au recensement et les chiffres mis à jour grâce aux dernières enquêtes.



Claude DEBRU pour le recensement des habitants des rues suivantes :




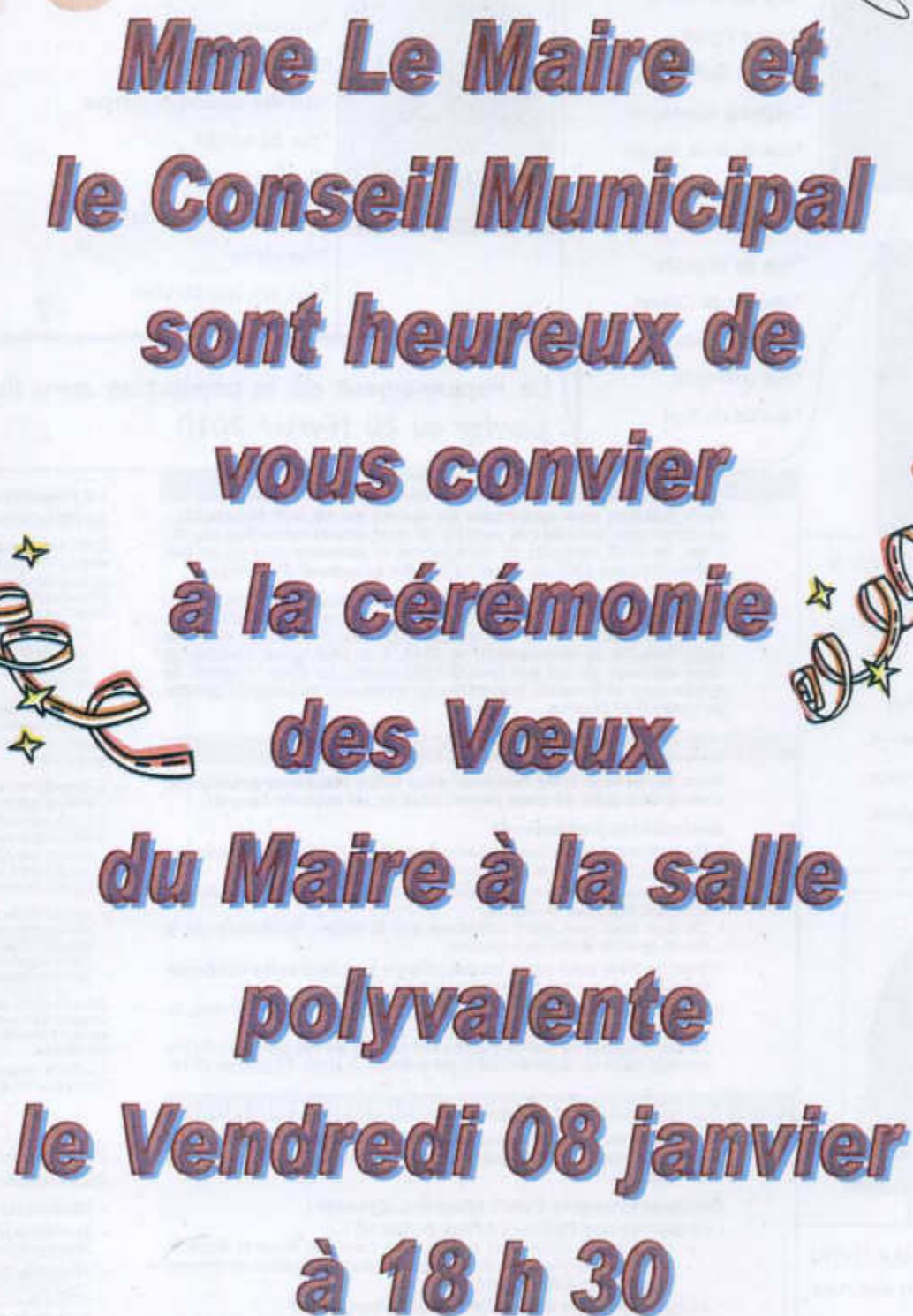
- *rte de Pitgam
- *rue Bertin Denys
- *rue du rysselbergh
- *chemin de Watten
- *chemin d'Eringhem
- *rte de St Omer



Hélène SAINT-MACHIN pour le recensement des rues :

- *chemin des templiers
- *rue du Peenhof
- *chemin de la cloche
- *rue du Docteur Talieu
- *rue du sud
- *rue d'Aire
- *rue du 05 septembre 1944
- *voie romaine





**Mme Le Maire et
le Conseil Municipal
sont heureux de
vous convier
à la cérémonie
des Vœux
du Maire à la salle
polyvalente
le Vendredi 08 janvier
à 18 h 30**

Nous comptons sur votre présence